

Chers parents, chers jeunes,

Nous espérons que vous profitez bien de ces vacances. Voici les informations concernant la rentrée 2017.

Lundi 4 septembre 2017 :

Rentrée des 6èmes à 9 H, pour une journée spéciale d'accueil et d'intégration.

Mardi 5 septembre 2017 : rentrée des 5èmes, 4èmes, 3èmes. (pas de cours pour les 6^e)

A noter que le lundi, mardi, jeudi et vendredi, les élèves de 4^e et 3^e ont 4 heures de cours le matin : ils terminent donc la matinée à 12 h 45, alors que les 6^e et 5^e terminent à 11 h 50.

LES LIVRES ET FOURNITURES

Le prêt est gratuit, cependant, en raison de l'état de certains livres rendus en fin d'année, un chèque caution de 30 € est demandé par enfant pour début septembre. Ce chèque vous sera rendu contre les livres rapportés en bon état avant le 30 juin.

Vous trouverez ci-joint **la liste des fournitures** demandées. (Selon la classe, la discipline et le professeur quelques éléments complémentaires pourront être demandés après la rentrée.)
L' A.P.E.L. (association de parents) offre à chaque élève, un lot de fournitures de base.

LA FACTURATION

Tous les frais vous seront facturés en trois trimestres, selon des tarifs forfaitaires. Le premier trimestre vous sera facturé en septembre, le 2^{ème} en décembre et le 3^{ème} trimestre en avril.

Il est possible de régler par prélèvements (mensuels sur 9 mois) : si vous souhaitez utiliser cette formule, une autorisation vous sera demandée en tout début d'année.

A noter que la participation des familles prend en compte de plus en plus d'éléments (piscine, interventions extérieures, etc...), afin de limiter les demandes de paiement en cours d'année et de simplifier la gestion.

Participation des familles : 78 Euros par trimestre pour le collège

Une réduction est appliquée dès lors que plusieurs enfants de la même famille sont scolarisés chez nous : - 25 % pour le 2ème enfant et demi tarif à partir du 3^e enfant.

Cantine (Demi pension) : 215 Euros par trimestre. Seules les absences prolongées pourront donner lieu à réduction de tarif. Remboursement à partir du 5^{ème} jour consécutif d'absence de cantine justifiée par enfant. (A noter que cette formule de forfait nous permet, en réduisant les frais de gestion, de proposer des prix inférieurs à une facturation repas par repas.)

(Il est possible de prendre à la cantine un repas occasionnel au prix de 5 Euros. La demande doit être faite la veille ou exceptionnellement le matin même auprès de Mme MAILLE, à la cuisine.)

AIDES DIVERSES

Dans le courant du mois de septembre, vous recevrez une information concernant les demandes de bourses de collège, ainsi qu'un récapitulatif de l'ensemble des aides existantes. **Pensez à surveiller le cahier de liaison de vos enfants et veillez à respecter soigneusement les délais.**

INSCRIPTIONS NOUVELLES

Pour l'inscription tout nouvel élève doit fournir au secrétariat une photocopie du livret de famille (complet, avec parents et enfants), un certificat de vaccinations, et compléter les fiches d'inscription.

L'ASSURANCE SCOLAIRE

Nous vous recommandons de bien vérifier que votre assurance personnelle couvre la responsabilité civile et le risque accident individuel (exigés pour les voyages à l'étranger, les stages d'observation en entreprise, ...). Il faudra fournir une attestation.

Ou de prendre une assurance scolaire spécifique. Nous remettons un document d'information aux enfants dès la rentrée, le recouvrement des frais d'assurances sera effectué au cours de la 2^{ème} semaine, après la rentrée.

TRANSPORTS SCOLAIRES

Il faut s'inscrire et demander la carte, directement auprès du Conseil Général :
sur le site internet du conseil général : transports.aveyron.fr

(ou à l'aide d'un formulaire papier que l'on peut se procurer dans les mairies.)

Si cela n'est pas déjà fait, il faut s'en soucier le plus rapidement possible !

Une remarque : Devant la quantité impressionnante de vêtements et affaires diverses que nous recueillons, nous vous conseillons de marquer les affaires de votre enfant. (Initiales sur l'étiquette...)

Veillez croire chers parents, à l'assurance de notre entier dévouement.

Le Directeur
M. AYGALENQ

Vacances	Zone A	Zone B	Zone C
2017 -2018	Académies : Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers	Académies : Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg	Académies : <u>Toulouse, Montpellier, Paris, Créteil, Versailles</u>
Prérentrée des enseignants	Reprise des cours : vendredi 1er septembre 2017		
Rentrée scolaire des élèves	Reprise des cours : lundi 4 septembre 2017		
Vacances de la Toussaint	Fin des cours : samedi 21 octobre 2017 Reprise des cours : lundi 6 novembre 2017		
Vacances de Noël	Fin des cours : samedi 23 décembre 2017 Reprise des cours : lundi 8 janvier 2018		
Vacances d'hiver	Fin des cours : samedi 10 février 2018 Reprise des cours : lundi 26 février 2018	Fin des cours : samedi 24 février 2018 Reprise des cours : lundi 12 mars 2018	Fin des cours : samedi 17 février 2018 Reprise des cours : lundi 5 mars 2018
Vacances de printemps	Fin des cours : samedi 7 avril 2018 Reprise des cours : lundi 23 avril 2018	Fin des cours : samedi 21 avril 2018 Reprise des cours : lundi 7 mai 2018	Fin des cours : samedi 14 avril 2018 Reprise des cours : lundi 30 avril 2018
Vacances d'été	Fin des cours : samedi 7 juillet 2018		

Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués.